

1
(N° 335.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 18 MAI 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la pétition du sieur Jean-Benoît Fournet.*

MESSIEURS,

Par requête adressée à la Chambre des Représentants et au Sénat, le 11 janvier 1840, le sieur Jean-Benoît Fournet, né à Capellebroucq (France), le 1^{er} janvier 1794, cultivateur, domicilié à Lampernisse, demande la naturalisation ordinaire.

Il habite la commune de Lampernisse depuis 1822; il y a épousé une femme belge, le 13 avril 1825, et de cette union il est issu six enfants nés en Belgique.

Les autorités consultées attestent que sa conduite est à l'abri du moindre reproche, et qu'il s'est concilié l'estime des habitants; elles sont d'avis qu'il y a lieu de prendre sa demande en considération.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS, AÎNÉ.
